L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 JUIN 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
Nos 41, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 10 JUIN 1848.

☞ Nous sommes autorisés à informer les personnes qui désirent acheter des terrains de la Première Municipalité, que la vente aura lieu aujourd'hui à onze heures du matin, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, par l'entremise de Fabian Tillou, encanteur, et qu'on commencera par les terrains de la Levée faisant face à la Pointe.

MCLEAN ET PESCHAUDÉ.—Personne n'ignore que M. Cass s'est prononcé en faveur du projet de M. Wentworth lorsque le brandon de discorde a été d'abord lancé au sein du Congrès par les abolitionnistes prévoyagent. Il en a fait l'éloge en plein Sénat, il a dit, on ne peut plus clairement qu'il approuvait le principe proclamé par M. Wentworth. Plus tard, cependant, il découvrit qu'il fallait ouvrir une autre ligne de conduite pour arriver à la présidence, et vite, saisissant cette phrase qu'on avait servie à esquiver les chartes de la cour de France, il adresse à M. Nicholson une lettre où l'habileté du diplomate se révèle dans chaque phrase. M. Cass a voulu être complet complétant après coup les sympathies du Sud, mais comme il ménage le Nord! Au lieu de flatter énergiquement les coupables tendances des abolitionnistes, il tient justement le langage qui doit leur plaire en déclarant que les actions d'un territoire peuvent y supprimer l'esclavage. Notez bien qu'entre le proviso-Wilmot et la déclaration de M. Cass il n'y a de différence dans un mot. Le Congrès abolira l'esclavage, dit M. Wilmot; les habitants aboliront l'esclavage, dit le candidat locofoco. Le Sud se laissera pas leurrer par des équivoques, et quand au Nord, la diplomatie de l'honorable M. Cass y a eu fort peu de succès. Si la candidature de M. Clay a causé son échec en 1844, nous croyons que la trop grande prudence de M. Cass ne le perde en 1848.

Le général Cass accepte le programme formulé par la convention démocratique de Baltimore.

Il a attentivement, dit-il dans sa lettre d'acceptation, les résolutions de la convention nationale démocratique. Ces résolutions forment un code de législation où sont établis tous les principes du parti démocratique. Ces principes sont pour moi sacrés, et j'adhère avec fermeté et que je les soutiendrai cordialement.

Il ajoute de ces résolutions que M. Cass approuve cordialement porte que le gouvernement fédéral a pas le droit constitutionnel d'entreprendre de grands travaux d'utilité publique. Les sectateurs démocratiques qui ont entrepris, on se sait, le bill des ports et rivières de l'Ouest.

A la fin de sa lettre, cependant, le général Cass ajoute:

Le gouvernement général ne devrait assumer des obligations, tirée devant en exercer aucun qui ne serait pas très clairement accordé par la lettre et par l'esprit de la constitution. Mais, lorsque ce brandon de discorde a été d'abord lancé au sein du Congrès par les abolitionnistes qui y siègent, il en a fait l'éloge en plein Sénat, il a dit, on ne peut plus clairement qu'il approuvait le principe proclamé par M. Wilmot. Plus tard, cependant, il découvrit qu'il fallait ouvrir une autre ligne de conduite pour arriver à la présidence, et vite, saisissant cette phrase qu'on avait servie à esquiver les chartes de la cour de France, il adresse à M. Nicholson une lettre où l'habileté du diplomate se révèle dans chaque phrase. M. Cass a voulu être complet, compléter après coup les sympathies du Sud, mais comme il ménage le Nord! Au lieu de flatter énergiquement les coupables tendances des abolitionnistes, il tient justement le langage qui doit leur plaire en déclarant que les actions d'un territoire peuvent y supprimer l'esclavage. Notez bien qu'entre le proviso-Wilmot et la déclaration de M. Cass il n'y a de différence dans un mot. Le Congrès abolira l'esclavage, dit M. Wilmot; les habitants aboliront l'esclavage, dit le candidat locofoco. Le Sud se laissera pas leurrer par des équivoques, et quant au Nord, la diplomatie de l'honorable M. Cass y a eu fort peu de succès. Si la candidature de M. Clay a causé son échec en 1844, nous croyons que la trop grande prudence de M. Cass ne le perde en 1848.

Le général Cass accepte le programme formulé par la convention démocratique de Baltimore.

Il a attentivement, dit-il dans sa lettre d'acceptation, les résolutions de la convention nationale démocratique. Ces résolutions forment un code de législation où sont établis tous les principes du parti démocratique. Ces principes sont pour moi sacrés, et j'adhère avec fermeté et que je les soutiendrai cordialement.

Il ajoute de ces résolutions que M. Cass approuve cordialement porte que le gouvernement fédéral a pas le droit constitutionnel d'entreprendre de grands travaux d'utilité publique. Les sectateurs démocratiques qui ont entrepris, on se sait, le bill des ports et rivières de l'Ouest.

A la fin de sa lettre, cependant, le général Cass ajoute:

Le gouvernement général ne devrait assumer des obligations, tirée devant en exercer aucun qui ne serait pas très clairement accordé par la lettre et par l'esprit de la constitution. Mais, lorsque ce brandon de discorde a été d'abord lancé au sein du Congrès par les abolitionnistes qui y siègent, il en a fait l'éloge en plein Sénat, il a dit, on ne peut plus clairement qu'il approuvait le principe proclamé par M. Wilmot. Plus tard, cependant, il découvrit qu'il fallait ouvrir une autre ligne de conduite pour arriver à la présidence, et vite, saisissant cette phrase qu'on avait servie à esquiver les chartes de la cour de France, il adresse à M. Nicholson une lettre où l'habileté du diplomate se révèle dans chaque phrase. M. Cass a voulu être complet, compléter après coup les sympathies du Sud, mais comme il ménage le Nord! Au lieu de flatter énergiquement les coupables tendances des abolitionnistes, il tient justement le langage qui doit leur plaire en déclarant que les actions d'un territoire peuvent y supprimer l'esclavage. Notez bien qu'entre le proviso-Wilmot et la déclaration de M. Cass il n'y a de différence dans un mot. Le Congrès abolira l'esclavage, dit M. Wilmot; les habitants abolirons, dit le candidat locofoco. Le Sud se laissera pas leurrer par des équivoques, et quant au Nord, la diplomatie de l'honorable M. Cass y a eu fort peu de succès. Si la candidature de M. Clay a causé son échec en 1844, nous croyons que la trop grande prudence de M. Cass ne le perde en 1848.

Le Charleston Mercury fait une piquante revue des travaux de la convention démocratique de Baltimore. Ce journal considère la nomination du général Cass comme funeste au Sud. C'est de la terreur que nous éprouvons, dit-il. La grande et le peuple du Sud ont condamné le nom du général Cass. Les dangereuse opinions de M. Cass sont d'un territoire peuvent y supprimer l'esclavage tard à quelles sont encore sous la juridiction du Congrès. C'est une flagrante trahison que nous vo